



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 13 JUILLET 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le treize juillet, à 17h30, le Bureau Communautaire de la Communauté des Communes du Diois (Drôme) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Die, sous la Présidence de Monsieur Alain Matheron, Président.

Date de la convocation du Bureau : 05/07/2023

Nombre de membres : En exercice : 21 Présents : 12 Votants : 12	<u>Présents</u> : Jean ARAMBURU, Pascal BAUDIN, Isabelle BIZOUARD, Joël BOEYAERT, Anne-Line GUIRONNET, Alain MATHERON, Maurice MOLLARD, Marion PERRIER, Christian REY, Jean-Pierre ROUIT, Éric SICARD, Olivier TOURENG. <u>Excusés</u> : Laurent COMBEL, Jean-Marc FAVIER, Daniel FERNANDEZ, Claire GÉRY, Valérie JOUBERT, Jérôme MELLET, Catherine PELLINI, Daniel ROLLAND, Éric VANONI. <u>Secrétaire de séance</u> : Éric SICARD. <u>Également présents</u> : Olivier FORTIN, Thomas COSTE, Rachel COURTHIAL.
--	---

Le quorum est atteint.

Éric SICARD est secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Bureau Communautaire du 08 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

Ont été présentées en séance les 10 délibérations suivantes :

Délibération B230713-01 :

Zéro déchet : Attribution du marché public de service n°2023-07 pour le traitement des encombrants des déchèteries du Diois

- Approuvée

Délibération B230713-02 :

Zéro déchet : Attribution du marché public de maîtrise d'œuvre n°2023-05 pour rénovation thermique et extension de la recyclerie de Die

- Approuvée

Délibération B230713-03 :

Culture : Affectation fonds de garantie 2023

- Approuvée

Délibération B230713-04 :

Zéro déchet : Modification de l'attribution d'une subvention broyeur à végétaux à l'entreprise Arbres et paysages

- Approuvée

Délibération B230713-05 :

Personnel : Création d'un emploi non permanent à temps non complet – 28 h hebdomadaire - de gestionnaire de programme Leader sur le grade de rédacteur territorial

- Approuvée

Délibération B230713-06 :

Personnel : Création d'un emploi permanent à temps non complet – 28 h hebdomadaire - de chargé(e) de coordination CIAS sur le grade d'attaché territorial

- Approuvée

Délibération B230713-07 :

Personnel : Création d'un emploi non permanent de catégorie A à temps complet de chargé(e) de mission Animation CLS et CLSM dans le cadre d'un contrat de projet

- Approuvée

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHÈRES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHFLOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

Délibération B230713 -08 :

Personnel : Suppression d'emplois et mise à jour du tableau des effectifs

- Approuvée

Délibération B230713-09 :

Gestion des instances : Désignation d'un référent déontologue des élus

- Approuvée

Délibération B230713-10 :

Foncier économique : Convention de servitude Enedis DC105036 / Zone Artisanale (ZA) du Plantier

- Approuvée